



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b> <b>Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche</b> <b>Sous-direction des politiques de formation et d'éducation</b> <b>Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion</b> 1 ter avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP Suivi par : <b>Lucie CAMARET</b></p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/SDESR/SDPOFE/N2009-2098</b> <b>Date: 22 septembre 2009</b></p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche  
à  
(cf. destinataires)

**Annule et remplace :**

Nombre d'annexe : 1

**Objet :** actions de prévention concernant les conduites addictives, à destination des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur agricole (court et long). Établissements publics et privés sous contrat - Année scolaire 2009-2010.

**Bases juridiques :** Note de Service DGER/SDPOFE/N2008-2077 du 24 juin 2008 relative au contrat-cadre de partenariat de santé publique DGS-DGER.

**Résumé :** La présente note de service a pour objet de préciser les modalités d'attribution de crédits pour la mise en œuvre d'actions de prévention à destination des étudiants de l'enseignement supérieur agricole. Elle en fixe les conditions et le calendrier qu'il convient d'adopter pour l'année 2009-2010.

**Mots-clés :** enseignement supérieur agricole (court et long), MILDT, santé, prévention, alcool, drogues

<b>DESTINATAIRES</b>	
<p><u>Pour exécution :</u></p> <p>Établissements publics locaux de l'enseignement agricole Établissements d'enseignement agricole privés sous contrat Unions fédératives des établissements privés d'enseignement agricole Établissements d'enseignement supérieur agricole, Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture et des cadres, ESB, ESITPA, La Salle Beauvais</p>	<p><u>Pour information :</u></p> <p>DRAAF-SRFD, DAF – SFD, Syndicats de l'enseignement agricole,</p>

La présente note de service a pour objet d'inviter les établissements d'enseignement technique et supérieur agricole à mettre en œuvre des actions de prévention et à réaliser des projets visant à prévenir les conduites addictives : consommation d'alcool, usage des drogues et de substances psycho-actives. **Le public ciblé est celui des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur court et long.**

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de partenariat de santé publique signé le 12 mars 2008 par la Direction générale de la santé (DGS) et la DGER qui fixe les axes prioritaires d'une politique nationale en matière de prévention, et du Plan gouvernemental 2008-2011 de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (MILDT).

## **I- Éléments de contexte**

La consommation de drogues, d'alcool et d'autres produits psycho-actifs est aujourd'hui un problème majeur de notre société qui touche directement ou indirectement un pourcentage important de la population française.

Dans ce contexte, face à une situation préoccupante, le gouvernement a souhaité que la politique publique menée dans le domaine de la prévention des conduites addictives soit plus ambitieuse et plus claire avec pour objectif de faire baisser le nombre d'usagers de drogues illicites et celui de ceux qui abusent d'alcool.

Pour le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, l'objectif est de développer des actions de prévention, d'éducation en faveur de la promotion de la santé et plus particulièrement de lutter contre l'usage de drogues et l'abus d'alcool.

**Afin d'accompagner les établissements d'enseignement technique et supérieur agricole dans leur volonté de prévenir des conduites addictives et les conduites dopantes chez les étudiants, un appel à projets est lancé pour renforcer les moyens mis à leur disposition. En effet, les jeunes doivent faire l'objet d'une attention particulière.**

## **II- Appel à projets**

L'action doit permettre à chacun de s'interroger sur sa consommation de substances psycho-actives, d'évaluer son addiction et de réfléchir au sevrage.

Ce travail qui doit se faire en relation avec des professionnels de santé, a pour but de renforcer l'acquisition de compétences, pour permettre l'adoption de comportements favorables à la santé.

Les projets retenus mobiliseront l'ensemble des étudiant-es et la communauté éducative sur la base d'un travail d'équipe en cohérence avec le volet santé du projet d'établissement. Il est souhaitable que le Bureau des étudiants de l'établissement ou l'association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis puisse s'impliquer dans l'organisation et participer à la communication du projet.

Les actions proposées devront s'appuyer sur un diagnostic des besoins repérés par les services de l'établissement ou des étudiant-es qui souhaiteraient conduire une action de prévention.

## **III - Conditions d'attribution et modalités**

Ces projets seront mis en œuvre au niveau local ou mobiliseront plusieurs établissement(s) et autres organismes : institutions, hôpitaux, associations, mutuelles, ...

Des aides de partenaires sollicités par les pilotes du projet pourront compléter celle du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Pour chaque projet retenu et subventionné un bilan sur le déroulement de l'action, de sa conception à sa réalisation sera demandé.

**Tous les projets devront se dérouler avant le 15 avril 2010**

## IV – Calendrier

Demande de crédits et envoi du dossier	Sélection des projets
29 octobre 2009	4 novembre 2009

Les dossiers de candidature, dont le modèle est joint en annexe, doivent être renvoyés complétés pour le jeudi 29 octobre 2009 à l'adresse suivante :

DGER – Sous-direction des politiques de formation et d'éducation  
Bureau de la Vie scolaire, étudiante et de l'insertion  
1<sup>er</sup> avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP  
et une même version au format électronique à [lucie.camaret@educagri.fr](mailto:lucie.camaret@educagri.fr)

Les établissements d'enseignement technique veilleront à adresser une copie de leur dossier complété pour information à la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Service régional de la formation et du développement.

La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche,

Marion ZALAY

## ANNEXE 1

### **Appel à projet 2009-2010**

#### **Dossier de candidature :**

Prévention alcool  
Prévention drogue  
Prévention conduites dopantes  
Autres

### **PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

#### **Nom de l'établissement :**

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

E-mail :

Ville :

Télécopie :

#### **Nom de la directrice ou du directeur :**

#### **Nom de l'étudiant-e responsable de projet :**

#### **Et coordonnées (mail et téléphone) :**

**Ce projet réalisé dans le cadre de votre formation sera-t-il évalué ?**

#### **Période de réalisation de l'action :**

**PRESENTATION DU PROJET**

*Toutes les rubriques de présentation du projet sont à renseigner le plus précisément possible.*

**Objet et intitulé du projet**

**Nom(s) des étudiant-es impliqué-es dans ce projet**

Nom(s)	Prénom(s)	Fonction/classe/année

**Diagnostic correspondant au périmètre du projet**

***Problématiques repérées en matière de consommation de produits psychoactifs, conduites addictives, conduite dopante ...***

## Objectifs du projet

*Les objectifs mettent en évidence les résultats que le(s) porteur(s) de projet cherche(nt) à atteindre. Ils devront être formulés avec précision à partir de verbes à l'infinitif, être réalistes et mesurables et s'inscrire dans des délais définis.*

## Public spécifiquement visé par le projet :

Étudiant-es    1ères            2èmes            3èmes            4èmes            5èmes années

Souhaitez-vous ouvrir l'activité à d'autres personnes si des places sont disponibles et que cela correspond aux objectifs ?

Oui  
Non

## Lieu(x) de déroulement du projet (amphi, intervenant(s), association, organisme...)

## Budget prévisionnel

*les dossiers n'ayant pas complété cette partie budgétaire ne seront pas retenus.*

<b>Dépenses (en euros TTC)</b>		<b>Recettes (en euros TTC)</b>	
<b>intitulé</b>	<b>Montant (en euros TTC )</b>	<b>intitulé</b>	<b>Montant (en euros TTC )</b>
- <b>Intervenant-e-s</b>		- <b>Établissement-s</b>	
- <b>Déplacements - transports</b>		- <b>Subventions demandées</b>	
		- <b>Autres partenaires</b>	
		- <b>Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche</b>	
- <b>Matériels et Fournitures</b>			
- <b>Autres</b>			
<b>Total dépenses en euros</b>		<b>Total recettes en euros</b>	

A « ville », le « date » 2009,

Directeur de « nom de l'établissement »

« signature »